

**Conseil économique et social**Distr. générale
18 avril 2023Anglais et français
seulementFrançais
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable**

Neuvième session

Niamey (hybride), 28 février - 2 mars 2023

**Neuvième session du Forum régional africain pour le
développement durable : résumé et messages clés****Introduction**

1. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Gouvernement de la République du Niger, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les entités du système des Nations Unies¹, ont organisé, du 28 février au 2 mars 2023, la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable au Centre de conférences international Mahatma Gandhi et au Palais des congrès, à Niamey, en format hybride ouvert à une participation en personne et en ligne.

2. La session a réuni plus de 900 participants en personne et plus de 1 000 en ligne, notamment des ministres et des représentants de haut niveau des gouvernements de 44 membres de la CEA, d'organismes intergouvernementaux, d'organes et d'institutions spécialisées des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des grands groupes et autres parties prenantes.

3. Le Forum s'est tenu alors que le monde reste plongé dans l'incertitude économique causée par de multiples crises, notamment la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), les changements climatiques, la perte de biodiversité et la guerre en Ukraine. La convergence de ces crises avait amplifié les difficultés économiques, fait reculer la prospérité et entravé les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

¹ Les entités suivantes du système des Nations Unies ont été associées en tant que partenaires à ce processus : Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Bureau de la coordination des activités de développement des Nations Unies, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du Travail, Organisation internationale pour les migrations, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Groupe régional des Nations Unies pour le développement durable, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Fonds des Nations Unies pour la population, Programme des volontaires des Nations Unies, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale du commerce.



4. La neuvième session du Forum s'est tenue dans la perspective de la réunion de 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, prévue en juillet 2023, et du Sommet de 2023 sur les objectifs de développement durable, qui aura lieu en septembre 2023. Elle a été l'occasion d'échanger de bonnes pratiques et de trouver des solutions propres à accélérer la mise en œuvre et à en élargir la portée.

5. La neuvième session du Forum s'est tenue sur le thème : « Accélérer la reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine ». Les participants ont fait un examen approfondi des progrès accomplis et défini des mesures propres à accélérer les efforts entrepris pour atteindre les cinq objectifs de développement durable retenus (objectifs 6, 7, 9, 11 et 17) et les aspirations correspondantes de l'Agenda 2063.

I. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

6. La séance d'ouverture a été animée par Imirane Maïga, Commissaire à l'Organisation des grands événements du Niger. Elle a été officiellement ouverte par Mohamed Bazoum, le Président de la République du Niger. Une allocution de bienvenue a été prononcée par Oudou Ambouca, le Gouverneur de Niamey. Des déclarations d'ouverture ont été faites par Adalgisa Vaz, la Secrétaire d'État au développement des entreprises de Cabo Verde, représentant la Présidente du Bureau de la huitième session du Forum ; Antonio Pedro, le Secrétaire exécutif par intérim de la CEA ; Lachezara Stoeva, la Présidente du Conseil économique et social ; Monique Nsanzabaganwa, la Vice-Présidente de la Commission de l'Union africaine ; Anita Hamidou et Moustapha Djafare, les représentants des jeunes et Amina Mohammed, la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies.

7. M. Ambouca a insisté sur le fait que les pays africains faisaient face à de multiples défis de développement et que le Forum était l'occasion de mener une réflexion sur les objectifs de développement durable et de réaffirmer la détermination des pays africains à les réaliser. Il a réaffirmé que le Niger restait déterminé à mettre pleinement en œuvre les objectifs, et a encouragé les partenaires de développement à poursuivre leurs efforts à cet égard et l'appui qu'ils apportent à son pays.

8. M^{me} Vaz a fait remarquer que les ressources naturelles et le dividende démographique dont dispose le continent pourraient l'aider à relever les défis du développement durable et à faire en sorte qu'il soit plus inclusif et plus résilient. Elle a indiqué que le Bureau avait accompagné les pays africains dans les efforts qu'ils entreprennent pour obtenir des financements climatiques et pour mettre en place un registre du carbone au sein de la Commission Climat du bassin du Congo. Elle a souligné les priorités sur lesquelles le Bureau entrant devrait faire porter l'essentiel de son action : la mobilisation de financements innovants pour un développement vert et inclusif, l'initiative de la Grande Muraille Bleue et les investissements dans la biodiversité, et le renforcement des capacités des jeunes et des femmes du continent pour les aider à s'engager dans l'entrepreneuriat vert en s'appuyant sur la science, la technologie et l'innovation.

9. Le Secrétaire exécutif par intérim a indiqué que la CEA avait uni ses efforts à ceux que mènent la Commission de l'Union africaine et les entités des Nations Unies pour assurer la mise en œuvre intégrale des objectifs. Les conclusions du Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique ont permis d'établir une feuille de route pour la réalisation de l'objectif 9 en Afrique. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine constitue aussi un cadre qui doit permettre

une transformation de l'Afrique assumée par les Africains. M. Pedro est revenu sur les initiatives menées par la CEA pour rendre la chaîne de valeur des minéraux plus écologique, inscrire l'appui aux contributions africaines déterminées au niveau national dans l'action climatique que mènent les équipes de pays des Nations Unies, mettre au point des solutions de commerce électronique visant à réduire la fracture numérique en tenant compte des questions de genre, et accroître les financements en faveur d'investissements dans la réalisation des objectifs.

10. La Présidente du Conseil économique et social a indiqué que 40 pays allaient présenter leurs examens nationaux volontaires au cours de la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023, et que ces examens permettraient de faire des progrès dans la mise en œuvre des objectifs. Des succès notables ont été enregistrés dans le domaine de l'énergie propre. La Présidente du Conseil économique et social a demandé que des efforts supplémentaires soient faits pour créer des emplois et pallier le manque d'infrastructures en Afrique. Elle a fait remarquer que la proposition de stimulus des objectifs de développement durable pourrait contribuer de manière importante à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs et a encouragé les membres de la CEA à participer au forum politique de haut niveau et à être prêts à y porter des ambitions plus fortes en faveur de la réalisation des objectifs.

11. M^{me} Nsanzabaganwa a invité les participants à formuler et à mettre au point des propositions concrètes portant sur six facteurs essentiels à une mise en œuvre réussie du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 au cours des dix prochaines années : des plans de mise en œuvre bien chiffrés, conçus et appropriés à tous les niveaux ; l'intensification des efforts de mobilisation de ressources financières, notamment en faveur du Plan d'action pour la relance verte de l'Union africaine ; l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine ; le renforcement des capacités de résilience dans la réalisation des objectifs des deux programmes ; la mise en œuvre des deux programmes avec et pour les jeunes ; et le renforcement des partenariats.

12. M^{me} Hamidou et M. Djafare, dans la déclaration qu'ils ont faite conjointement au nom des jeunes, ont appelé toutes les parties prenantes du continent à œuvrer ensemble pour une reprise verte et un développement durable intégré et inclusif, en vue de mettre fin à la famine et à la pauvreté et de protéger la nature.

13. M^{me} Mohammed a fait observer que, si des progrès ont été réalisés, le monde est encore loin d'être là où il aurait dû être à mi-parcours de la période de mise en œuvre du Programme 2030. Elle a appelé à la solidarité, au sens des responsabilités, à la volonté d'agir et au sens de l'ambition dans les actions visant à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Elle a souligné que le Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023 devrait permettre de redynamiser les actions menées au niveau national et de se montrer plus ambitieux dans la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs, de mobiliser plus de fonds pour la réalisation des objectifs et de raviver l'esprit de partenariat.

14. M. Bazoum a souligné que les changements climatiques, aggravés par la dynamique démographique, avaient entraîné des difficultés dans la réalisation des objectifs dans de nombreux pays africains. Il a engagé les pays développés à jouer leur rôle pour garantir l'accès des pays africains aux financements climatiques, notamment en ce qui concerne la proposition de mise en place du Fonds Climat Sahel. Si l'Afrique n'est responsable que de façon très marginale des facteurs à l'origine des changements climatiques, les catastrophes naturelles qui en résultent lui font subir un lourd tribut. Il est donc essentiel de doter la région des moyens nécessaires pour renforcer sa résilience, développer son capital humain, en particulier celui des jeunes, et promouvoir une gestion

durable des ressources en eau. M. Bazoum a exhorté les participants à formuler des messages clés qui aideraient l’Afrique à contribuer de manière optimale au prochain Sommet sur les objectifs de développement durable.

II. Résumé et messages clés

15. Les sections qui suivent contiennent un résumé des principales questions, tendances et messages clés, y compris les recommandations issues des présentations et des délibérations du Forum à sa neuvième session. Les messages clés portent notamment sur les priorités, les choix stratégiques et les recommandations de l’Afrique visant à accélérer la mise en œuvre à différents niveaux, et constituent la contribution collective de la région à la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023.

A. Table ronde de haut niveau 1 : De l’Afrique au forum politique de haut niveau pour le développement durable et au Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023 : priorités pour faire face aux crises multiples et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Agenda 2063 : l’Afrique que nous voulons de l’Union africaine [point 2 de l’ordre du jour]

1. Débats et tendances

16. Les participants ont noté le peu de progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et leur manque d’homogénéité, ainsi que l’urgence pour les pays africains de renforcer leur résilience face aux changements climatiques et ont appelé à renforcer les efforts menés au niveau mondial pour promouvoir un accès à l’eau, à l’assainissement et à l’énergie pour tous.

2. Messages clés

17. À la lumière des débats, les participants au Forum ont convenu que les membres de la CEA devraient prendre les mesures suivantes :

a) Élargir la participation du secteur privé aux initiatives d’innovation et de mobilisation des ressources, notamment en améliorant l’efficacité des régimes fiscaux et en freinant les flux financiers illicites internationaux ;

b) Augmenter les investissements dans les systèmes d’irrigation afin de réduire la dépendance excessive de nombreux pays africains à l’égard de l’agriculture pluviale ;

c) Élaborer des stratégies innovantes pour promouvoir la participation des jeunes à la mise en œuvre et à l’examen du Programme 2030 et de l’Agenda 2063 et veiller à ce qu’ils constituent au moins 30 % des délégations des États africains participant aux réunions internationales liées aux objectifs de développement durable ;

d) Intégrer la question des changements climatiques dans la planification du développement national et investir dans des technologies et des systèmes innovants, y compris des systèmes d’alerte et d’action précoces, de manière à renforcer la résilience aux effets des changements climatiques et à réduire les chocs qui en résultent ;

e) Renforcer les institutions afin qu’elles soient mieux à même d’ancre les initiatives visant la mise en œuvre du Programme 2030 et de l’Agenda 2063 ;

f) Accroître les investissements dans des projets d'exploitation des ressources énergétiques africaines, notamment les sources d'énergie propres, nouvelles et renouvelables ;

g) Investir dans des projets visant à promouvoir l'industrialisation et l'exportation de produits finis, le but étant d'exploiter pleinement les possibilités découlant de la création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

B. Table ronde de haut niveau 2 : De la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au-delà : des financements pour parvenir à une reprise inclusive et à des transitions justes et pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine [point 4 de l'ordre du jour]

1. Débats et tendances

18. Les participants ont noté que le manque et la mauvaise qualité des données continuaient d'entraver la capacité des pays africains à prendre des décisions en matière d'adaptation et à renforcer leur résilience face aux changements climatiques. L'architecture financière mondiale actuelle était fragmentée et ne répondait pas de manière adéquate aux besoins et aux priorités du continent.

19. Le problème de la viabilité de la dette restait un obstacle majeur au financement et au développement durable en Afrique.

2. Messages clés

20. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

a) Les membres de la CEA devraient :

i) Œuvrer activement pour le lancement opérationnel du fonds pour les pertes et dommages dont la création avait été annoncée lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et accorder une attention particulière au financement des mesures d'adaptation ;

ii) Créer les conditions nécessaires pour faire participer le secteur privé et pour l'inciter à mobiliser des sources de financement supplémentaires en faveur des contributions déterminées au niveau national ;

iii) Prendre en compte les changements climatiques dans la planification et la budgétisation du développement national ;

b) Les entités du système des Nations Unies et les partenaires de développement devraient apporter un appui technique à leurs membres pour renforcer la capacité institutionnelle à produire des données ventilées par âge, genre, handicap et lieu.

C. Tables rondes en plénière sur les actions et examens nationaux et infranationaux visant à accélérer et à intensifier la mise en œuvre en Afrique [point 5 de l'ordre du jour]

1. Examens nationaux volontaires et apprentissage par les pairs pour renforcer les interventions au niveau national [point 5 a) de l'ordre du jour]

a) Débats et tendances

21. Les participants ont noté que si les examens nationaux volontaires étaient de plus en plus inclusifs, intégrés et sensibles au genre et qu'ils prenaient en compte les approches de protection de l'enfance, un certain nombre de contraintes subsistaient. Les jeunes, en particulier, qui sont rarement impliqués dans les examens nationaux volontaires, doivent y être pleinement associés.

b) Messages clés

22. À la lumière des débats, les participants au Forum ont convenu que les membres de la CEA devraient prendre les mesures suivantes :

a) Veiller à ce que les examens nationaux volontaires et toutes les actions menées pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 soient pleinement inclusifs et que toutes les parties prenantes concernées, notamment les jeunes, les femmes, les groupes autochtones et les personnes handicapées, y soient véritablement associées à toutes leurs différentes étapes ;

b) Adopter des approches novatrices et efficaces, et collaborer avec des partenaires, notamment l'Organisation des Nations Unies et d'autres acteurs de développement, pour pallier le manque de données, l'insuffisance de moyens de nombreuses parties prenantes et d'autres difficultés majeures ;

c) Renforcer les initiatives réussies des jeunes en matière d'examen et d'établissement de rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, et inviter les jeunes à prendre part au Sommet de la jeunesse africaine sur les objectifs de développement durable, prévu en 2023 ;

d) Veiller à ce que les initiatives d'inclusion, de renforcement des capacités et de mobilisation de ressources soient mieux synchronisées pour faciliter une mise en œuvre efficace des deux programmes.

2. Examens locaux volontaires et apprentissage par les pairs pour stimuler les interventions au niveau local [point 5 b) de l'ordre du jour]

a) Débats et tendances

23. Les participants ont noté que les communautés et les administrations locales jouaient un rôle essentiel pour aider leur région à se relancer sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable.

b) Messages clés

24. À la lumière des débats, les participants au Forum se sont accordés sur les messages clés suivants :

a) Les États membres sont priés de prendre les mesures suivantes :

i) Établir et maintenir des liens étroits entre les examens réalisés aux niveaux national et local pour renforcer la collaboration entre les parties prenantes, les approches fondées sur les droits de l'homme, la collecte de données, l'élaboration de politiques et la réalisation des objectifs ;

ii) Reconnaître que les communautés et les administrations locales, en tant que dépositaires d'informations sur le terrain, jouent un rôle primordial lorsqu'il s'agit de surmonter les

difficultés liées à la collecte et à la désagrégation des données ;

iii) Faire participer la société civile et les parties prenantes au processus d'examen local volontaire de manière à ce que les communautés locales et communales s'approprient le programme de développement durable ;

iv) Veiller à ce que le secteur privé participe au processus d'examen local volontaire et créer un environnement propice à la prise en compte des réflexions des jeunes dans les processus d'élaboration de politiques ;

v) Promouvoir des solutions locales et communautaires innovantes aux problèmes liés à l'environnement, à la santé, à l'éducation et à d'autres domaines pour stimuler l'apprentissage par les pairs ;

vi) Aider les communautés et la société civile à promouvoir et à défendre les droits de l'homme, et veiller à ce que le processus d'examen local volontaire soit intégré au système obligatoire de présentation de rapports nationaux sur les droits de l'homme ;

vii) Se servir des examens locaux volontaires comme d'un outil pour collaborer avec les communautés, veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, leur faire connaître les programmes mondiaux et régionaux et leur permettre de prendre des initiatives locales pour réaliser les objectifs des deux programmes ;

b) Les entités des Nations Unies sont priées de prendre les mesures suivantes :

i) Continuer d'aider les communautés et les administrations locales à réaliser des examens locaux volontaires et à mettre en œuvre le programme de développement durable au niveau local, grâce à une assistance technique, à la mise en œuvre de lignes directrices spécialisées et à l'octroi de financements, et faire connaître les nouveaux exemples de réussite à différents niveaux ;

ii) Continuer à intégrer une approche fondée sur les droits de l'homme dans les mesures d'appui au processus d'examen local volontaire et dans l'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable ;

iii) Aider à renforcer les capacités de collecte, de synthèse et d'analyse des données en rapport avec les examens locaux volontaires, et à établir un lien entre ces capacités et les activités de recueil de données menées dans le cadre des examens nationaux volontaires.

D. Table ronde plénière sur le thème : « Repenser la disponibilité des données et les systèmes de données en Afrique pour faire face aux chocs multiples et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine » [point 6 de l'ordre du jour]

1. Débats et tendances

25. Les participants ont noté qu'un financement adéquat, la participation du secteur privé et la numérisation, ainsi que le recours à des sources de données nouvelles et alternatives, y compris les sources de mégadonnées, offraient des possibilités dont les pays devraient se saisir pour combler les lacunes de leurs systèmes de données officiels.

2. Messages clés

26. À la lumière des débats, les participants au Forum ont convenu que les membres de la CEA devraient prendre les mesures suivantes :

a) Accroître les ressources financières nationales nécessaires à une production durable de données, et renforcer les efforts de numérisation et d'adoption de technologies de données nouvelles et innovantes pour aider à mettre en place des systèmes de données en temps réel, notamment en temps de crise ;

b) Élaborer des cadres intégrés pour synchroniser les données administratives et les statistiques nationales et les données générées par les citoyens ;

c) Investir dans le renforcement des capacités des professionnels du secteur des données et dans la création d'une véritable culture de données chez les jeunes, afin qu'ils puissent s'impliquer pleinement dans toutes les étapes de la chaîne de valeur statistique ;

d) Utiliser les hackathons de science des données comme un outil pour aider les jeunes à améliorer leurs compétences en matière de données et à faire preuve de créativité pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable ;

e) Aider à constituer et à renforcer des associations statistiques avec pour objectif de forger de véritables partenariats pour la réalisation des objectifs ;

f) Éviter de créer des cimetières de données en multipliant les portails de données non intégrés, et entreprendre plutôt de mettre en place des systèmes de données intégrés les uns aux autres, et ce afin de créer un espace de données unique pour l'Afrique.

E. Réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès réalisés et un apprentissage par les pairs sur les sous-thèmes du Forum régional [point 7 de l'ordre du jour]

1. Eau potable et assainissement [point 7 a) de l'ordre du jour]

a) Débats et tendances

27. Les participants ont noté que les ressources en eau du continent étaient menacées à long terme par les changements climatiques, l'urbanisation et la croissance démographique rapide, et que, par conséquent, une accélération spectaculaire des progrès actuels s'imposait.

b) Messages clés

28. À l'issue des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

a) Les membres de la CEA sont priés de prendre les mesures suivantes :

i) Accélérer l'adoption de la Déclaration de Dakar du neuvième Forum mondial de l'eau, de la Déclaration de Douchanbé issue de la Deuxième Conférence internationale de haut niveau sur la décennie internationale d'action « L'eau et le développement durable » 2018-2028 et de la Déclaration d'Abidjan du vingt-et-unième Congrès de l'Association africaine de l'eau et de l'assainissement et de la septième Conférence internationale sur la gestion des boues de vidange, et inviter la communauté internationale et toutes les parties prenantes à soutenir leur mise en œuvre ;

- ii) Augmenter l'allocation des ressources nationales et faciliter les investissements du secteur privé dans l'amélioration et le développement des infrastructures d'eau et d'assainissement et dans la gestion des ressources en eau, en particulier les ressources en eaux souterraines transfrontières ;
 - iii) Prendre des décisions fondées sur des données probantes et actualisées à tous les niveaux en donnant la priorité aux investissements dans le suivi, l'évaluation, la gestion des connaissances et de l'information et l'apprentissage, ainsi qu'en encourageant la recherche et l'application des connaissances, de l'innovation et de la technologie pour éclairer les interventions sectorielles et l'élaboration des politiques ;
 - iv) Revitaliser le Groupe Eau-Afrique des Nations Unies afin qu'il puisse répondre de manière efficace et effective aux demandes d'appui technique des pays et des régions ;
- b) Les membres de la CEA et les partenaires de développement sont priés de prendre les mesures suivantes :
- i) Accroître la visibilité de l'eau et de l'assainissement et la valeur qui leur est attachée, se concentrer sur les ressources en eaux souterraines et leur gestion dans le cadre d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau qui s'appuie sur les interactions et intègre aussi de nouveaux concepts comme l'eau virtuelle, qui peut être utilisée dans la production agricole et le commerce entre les régions riches en eau et celles soumises à des contraintes hydriques pour assurer la sécurité alimentaire et l'efficacité de l'utilisation de l'eau ;
 - ii) Utiliser des solutions fondées sur la nature pour protéger les ressources naturelles et améliorer davantage la qualité de l'eau, en tant qu'épine dorsale du cadre d'action pour le suivi de la Vision africaine de l'eau pour 2025 ;
 - iii) Appliquer une approche fondée sur les droits de l'homme à la mise en valeur des ressources en eau et à la fourniture des services connexes, afin d'assurer la pleine participation des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des autres groupes vulnérables ;
 - iv) Promouvoir et soutenir l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les plans et les politiques de gestion des ressources en eau.

2. Une énergie propre et abordable [point 7 b) de l'ordre du jour]

a) Débats et tendances

29. Les participants ont noté que l'Afrique n'était pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles de l'objectif 7 et que le financement de l'accès à l'énergie était l'un des problèmes les plus urgents auxquels le continent était confronté.

b) Messages clés

30. À l'issue des débats, les participants au Forum se sont accordés sur les messages clés suivants :

- a) Les membres de la CEA et les partenaires de développement sont priés de prendre les mesures suivantes :
 - i) Collaborer pour faire en sorte que des investissements soient réalisés dans des réseaux solides, la numérisation, les technologies innovantes, la flexibilité des systèmes et les systèmes

électriques transfrontaliers, toutes choses essentielles pour relever les défis de l'accès à l'énergie, renforcer la résilience, assurer la sécurité énergétique et lutter contre les changements climatiques en Afrique ;

ii) Donner la priorité à l'accès aux solutions de cuisson propre et prévoir des incitations tarifaires pour attirer les investissements du secteur privé dans ce domaine ;

iii) Veiller à ce que les partenariats aident véritablement l'Afrique à réaliser une transition et une transformation énergétiques justes, équitables et inclusives qui ne laissent personne de côté, et permettent la mise en œuvre intégrale et efficace des contributions déterminées au niveau national des pays africains et la réalisation d'un développement durable résilient ;

iv) Collaborer pour trouver des moyens innovants de mobiliser les investissements nécessaires pour une transition énergétique juste ;

v) Favoriser et encourager l'accès aux données et mieux les utiliser à différents niveaux, dans les domaines du potentiel énergétique, de l'utilisation de l'énergie et des investissements ;

vi) Libérer le potentiel d'innovation et d'entrepreneuriat des jeunes pour relever les défis de l'énergie, du climat et du développement durable en Afrique ;

b) Les partenaires de développement, en particulier les banques multilatérales de développement, devraient encourager des investissements dans le gaz naturel pour en faire un combustible de transition en Afrique, conformément au communiqué de Kigali du Forum de l'énergie durable pour tous et à la Position commune africaine sur l'accès à l'énergie et la transition juste, et promouvoir l'intégration plus rapide et plus large de différentes sources d'énergie renouvelables, comme l'énergie éolienne, l'énergie solaire et l'hydrogène ;

c) Les gouvernements africains devraient prendre les mesures suivantes :

i) Renforcer de toute urgence leurs politiques et créer un environnement favorable à l'utilisation de leurs ressources publiques limitées pour mobiliser non seulement des investissements étrangers directs, mais aussi des investissements du secteur privé africain dans la transition énergétique ;

ii) Renforcer l'intégration régionale et tirer parti de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pour exploiter les abondantes ressources en énergie propre du continent, transformer ses minéraux essentiels, s'industrialiser et faire avancer le programme mondial de transition énergétique.

3. Industrie, innovation et infrastructure [point 7 c) de l'ordre du jour]

a) Débats et tendances

31. Les participants ont insisté sur la nécessité pour les pays d'établir des cadres juridiques et réglementaires propices à la création de fonds de service et d'accès universels ; de promouvoir le développement industriel en Afrique par la fabrication de produits d'exportation, les regroupements industriels et le financement de la recherche et de l'innovation industrielles ; et d'accroître les investissements dans les compétences technologiques nécessaires pour transformer leurs vastes ressources naturelles au niveau local, exporter des produits à valeur ajoutée et mettre en place des industries inclusives.

b) Messages clés

32. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

- a) Les États membres devraient prendre les mesures suivantes :
 - i) Accélérer l'évolution d'un enseignement universitaire de la science et de la technologie piloté par l'Afrique, qui intègre savoirs locaux et approches novatrices ;
 - ii) Créer des chaînes de valeur régionales résilientes pour mettre en place des économies productives et compétitives à même de tirer pleinement profit des possibilités qu'offre la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine pour accélérer la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Les États et le secteur privé devraient prendre les mesures suivantes :

- i) Mettre en œuvre des politiques et des stratégies pour intensifier l'innovation, soutenir les petites et moyennes entreprises, créer des emplois et stimuler la productivité en Afrique ;
- ii) Accroître les investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles, et dans le développement des compétences liées aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'aux sciences, aux technologies et à l'innovation ;
- iii) Aider les entreprises à accroître leurs exportations ;
- iv) Attirer les investissements directs étrangers pour tisser des liens entre les pays d'Afrique et d'autres régions du monde, faciliter les transferts de technologie et renforcer les capacités ;
- v) Promouvoir les zones économiques spéciales et les investissements productifs qui facilitent le partage d'informations entre les entreprises participantes et l'augmentation des investissements dans la science, la technologie et l'innovation ;

c) Les entités du système des Nations Unies et les organisations régionales de développement devraient aider les membres de la CEA à accéder à des instruments de financement mixtes, notamment des apports de capitaux à des conditions de faveur, des fonds climatiques et verts et des outils d'atténuation des risques, afin d'encourager les investisseurs privés.

4. Villes et communautés durables [point 7 d) de l'ordre du jour]**a) Débats et tendances**

33. Les participants ont fait observer que l'urbanisation rapide en Afrique continuait d'être stimulée par la démographie, les conflits, l'exode rural et la mobilité transfrontalière ; ce qui entraînait l'augmentation des inégalités, l'inadaptation et la surcharge des infrastructures et des services, l'aggravation de la pollution atmosphérique et le développement sauvage d'agglomérations urbaines.

b) Messages clés

34. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

- a) Les États membres devraient prendre les mesures suivantes :
 - i) Renforcer la capacité des administrations locales à jouer un

rôle essentiel dans la planification économique afin de stimuler le développement urbain ;

ii) Créer des conditions propices à une architecture de gouvernance inclusive pour la planification urbaine, en particulier pour l'inclusion de groupes marginalisés tels que les migrants, les réfugiés et les personnes vivant avec un handicap ;

iii) Adopter une approche fondée sur les droits de l'homme et intégrer les questions de genre et de migration dans les plans de développement urbain ;

b) Les membres de la CEA, les entités du système des Nations Unies et les partenaires de développement devraient prendre les mesures suivantes :

i) Investir dans des systèmes de données propres à renforcer un développement et un aménagement urbains fondés sur des données probantes ;

ii) Établir des liens plus étroits dans la mise en œuvre et l'examen de programmes mondiaux tels que les objectifs de développement durable et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, sachant que les examens volontaires nationaux avaient servi de point de départ utile pour assurer cette synergie ;

iii) Accroître la résilience des villes face aux catastrophes d'origine climatique, notamment en y renforçant les capacités de gouvernance et les systèmes d'alerte et d'action précoces multirisques, et en s'appuyant sur l'approche de partenariat programmatique de l'initiative " Rendre les villes résilientes en 2030 " sur tout le continent.

5. Partenariats [point 7 (e) de l'ordre du jour]

a) Débats et tendances

35. Les participants ont noté que la priorité devait être donnée à un financement prévisible des pays africains grâce à la mobilisation des ressources intérieures, notamment pour atténuer les chocs provoqués par les crises multiples et le risque à long terme d'une réduction de l'aide publique au développement.

b) Messages clés

36. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

a) Les États membres devraient prendre les mesures suivantes :

i) Mettre en œuvre une feuille de route pour la modernisation et la transformation du système statistique national au profit du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

ii) Renforcer la numérisation et l'efficacité des mécanismes de collecte des recettes et d'exécution des dépenses, afin de promouvoir la transparence et la reddition des comptes tant pour les recettes que pour les dépenses du budget de l'État ;

iii) Améliorer les politiques en matière de fiscalité et de dépenses, et renforcer les institutions, les capacités humaines, les financements verts, les interventions de suivi et d'évaluation, et les réglementations propres à accélérer la relance verte et le respect des droits de l'homme pour tous ;

iv) Renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises dans les domaines de la finance, de la santé, des technologies

agroalimentaires et de l'innovation, et améliorer leur accès aux marchés afin d'accroître leur compétitivité et leurs revenus ;

- v) S'engager à intégrer dans leurs cadres juridiques des accords et protocoles internationaux clés comme l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et ses protocoles et redoubler d'efforts pour mettre en œuvre ces instruments ;
- b) Les partenaires de développement devraient prendre les mesures suivantes :
 - i) Améliorer l'accès des pays africains au financement, y compris aux nouvelles sources de financement de l'action climatique, à des taux abordables, calculés d'après des critères équitables et transparents et une classification réaliste des pays africains par catégories de revenus ;
 - ii) Déployer une gamme de nouveaux instruments financiers, y compris des droits de tirage spéciaux nouveaux et accrus, afin de fournir des liquidités supplémentaires et une marge de manœuvre budgétaire aux pays africains, et de leur permettre d'investir une reprise verte et un développement durable ;
 - iii) Collaborer avec la CEA pour renforcer l'aide apportée à ses membres en matière de gestion de la dette ;
- c) Les membres de la CEA, les entités du système des Nations Unies et les partenaires de développement devraient prendre les mesures suivantes :
 - i) Veiller à ce que les voix des Africains soient entendues et faciliter leur participation aux efforts de promotion de la réforme de l'architecture financière mondiale, afin de garantir le bon fonctionnement des systèmes de financement au profit de l'Afrique, y compris des jeunes et des petites et moyennes entreprises ;
 - ii) Redoubler d'efforts, de toute urgence, pour endiguer les flux financiers illicites, recouvrer les avoirs perdus du fait des flux financiers illicites et mettre en place une convention fiscale des Nations Unies pour renforcer les capacités des pays africains en matière de recouvrement des recettes ;
 - iii) Reconnaître le rôle joué par les volontaires et leur contribution à l'inclusion et à la cohésion sociales et promouvoir leur participation à ce processus et à la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

F. Table ronde plénière sur l'exploitation de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique pour accélérer la reprise et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine [point 8 de l'ordre du jour]

1. Débats et tendances

37. Les participants ont noté le faible niveau de numérisation sur le continent et ont souligné l'importance du capital humain dans les processus visant notamment à faciliter la transition numérique, à partager les meilleures pratiques en matière de numérisation entre pays africains et à renforcer les systèmes nationaux d'innovation.

2. Messages clés

38. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

- a) Les membres de la CEA devraient prendre les mesures suivantes :
 - i) Placer les politiques et stratégies de science, de technologie et d'innovation au cœur des visions nationales de développement et les mettre pleinement en œuvre en tant que priorités dans les plans nationaux et régionaux ;
 - ii) Veiller à ce que les initiatives de recherche-développement, d'innovation, de développement des compétences numériques et de l'alphabétisation soient renforcées, qu'elles soient axées sur la résolution de problèmes nationaux et régionaux et qu'elles apportent des solutions africaines qui devraient être soutenues au plus haut niveau par une volonté politique ;
 - iii) Investir massivement dans la science, la technologie et l'innovation et veiller à ce que les mécanismes de financement soient alignés sur les priorités de développement de l'Afrique et que les savoirs endogènes et locaux soient pris en compte dans l'élaboration de modèles économiques et les travaux de recherche sur le continent ;
 - iv) Encourager l'innovation pour des sociétés inclusives et durables par l'application de valeurs systémiques et d'une approche fondée sur les droits dans le contexte d'un dispositif scientifique et technologique pour la mise en œuvre et le suivi des règles et normes énoncées dans la recommandation de 2017 sur la science et les chercheurs scientifiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ;

- b) Les membres de la CEA et les partenaires de développement devraient promouvoir et mettre au point des programmes d'enseignement à distance, accélérer le développement des infrastructures de transformation numérique dans les écoles et renforcer les capacités des enseignants à transformer les systèmes éducatifs nationaux.

G. Présentations et débats sur les mesures d'accélération et les partenariats pour une reprise inclusive et verte après des crises multiples et pour la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine [point 9 de l'ordre du jour]

1. Débats et tendances

39. Les participants ont noté que les entités du système des Nations Unies coopéraient dans le cadre de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique pour soutenir la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, pour agir ainsi comme une seule entité au niveau régional.

2. Messages clés

40. À la lumière des débats, les participants se sont accordés sur les messages clés suivants :

- a) Les membres de la CEA devraient prendre les mesures suivantes :
 - i) Examiner la dimension structurelle de la prévention des conflits et reconnaître les liens entre gouvernance, paix, sécurité et développement inclusif ;

- ii) Déployer des opérations de paix et de sécurité sous mandat régional, avec l'appui du système des Nations Unies, pour faire face aux nouvelles menaces de sécurité qui pèsent sur la région ;
 - iii) Faire participer les entités non étatiques et les femmes dirigeantes au processus d'élaboration des politiques nationales et intégrer leurs points de vue dans ce processus, et renforcer ainsi le rôle du dialogue social pour faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
- b) Les entités du système des Nations Unies devraient :
- i) Apporter un soutien axé sur la demande à leurs membres africains dans le cadre de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique et des coalitions axées sur les opportunités et les enjeux dans l'ensemble des domaines prioritaires, y compris les données et les statistiques, le suivi des grands sommets, la transformation numérique, la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, les liens entre action humanitaire et paix et sécurité, et l'exploitation du Cadre de coopération pour le développement durable de l'ONU pour la mobilisation des ressources et l'apprentissage par les pairs ;
 - ii) Continuer de collaborer avec leurs membres et avec la Commission de l'Union africaine sur les questions de sécurité régionale et mondiale et assurer un financement accru et plus prévisible des opérations dans le contexte de la solidarité mondiale et de l'action collective ;
 - iii) Élargir l'espace pour une participation accrue de la société civile et des entités non étatiques au Forum régional africain pour le développement durable et prendre en compte les recommandations des grands groupes et autres parties prenantes sur les objectifs de développement durable retenus comme domaines d'intervention du Forum ;
 - iv) Veiller à ce que, à sa dixième session, le Forum régional africain pour le développement durable fasse dûment le point sur les progrès accomplis depuis sa neuvième session et que les parlementaires et les responsables de la mise en œuvre des politiques jouent un rôle central au sein du Forum.

H. Examen et adoption des messages clés et de la Déclaration de Niamey sur l'accélération d'une reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine [point 10 de l'ordre du jour]

41. Le Forum a examiné et adopté à l'unanimité, tels que modifiés, le résumé et les messages clés présentés dans les sections précédentes du présent rapport et la Déclaration de Niamey sur l'accélération d'une reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrale et intégrée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine (ECA/RFSD/2023/11).

I. Motion de remerciements

42. Les ministres, les hauts fonctionnaires et les participants ont remercié le Président de la République du Niger, ainsi que le Gouvernement et le peuple

nigériens, d'avoir accueilli la neuvième session du Forum et ont salué leur chaleureuse hospitalité. Ils ont également exprimé leur gratitude pour les dispositions prises afin de permettre la participation en personne et en ligne à la session et pour avoir veillé à ce que les personnes en situation de handicap puissent participer pleinement au Forum. Ils ont également remercié la Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies, le Président du Conseil économique et social, le Secrétaire exécutif par intérim de la Commission économique pour l'Afrique, le Vice-Président de la Commission de l'Union africaine et le représentant du Président de la Banque africaine de développement pour leur présence et leurs contributions au Forum.
